



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E125806

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2024

ÉDITÉ LE 15/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2005

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 08/03/2023
7 500

Raison sociale : ETABLISSEMENTS GUILLAS

42 AV ARISTIDE BRIAND
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 481 353 365

Siret : 481 353 365 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5415780

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 017104244 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 017104244 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Téléphone : 05 46 32 52 22

Fax :

Portable :

Site Internet : www.menuiserieguillas.fr

E-mail : etsguillas@free.fr

Responsabilité légale :
GUILLAS DAMIEN GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.